

Feux!

Il est difficile d'écrire quelque chose de sensé quand une mère s'immole et que deux autres d'entre elles tentent de se suicider. C'est ce qui vient d'arriver à Tunis, ces derniers jours.

Après le geste de Jannet Rhimi, hospitalisée depuis jeudi pour des brûlures importantes, deux autres mères ont retourné contre leur propre corps l'exaspération causée par une attente qui dure depuis plus d'une année. Bien sûr, il y a la douleur due à la disparition de leurs propres enfants, mais, face à des gestes tellement extrêmes, nous devrions nous poser des questions, toutes et tous ensemble, et nous devrions nous demander que faire afin que les corps de ces mères ne soient pas réduits à brûler pour se faire entendre.

Avec les mères les familles des migrants tunisiens et tunisiennes disparus, nous avons engagé la campagne "D'une rive à l'autre: des vies qui comptent". Mais dernièrement, nous aussi sommes restées silencieuses : que dire, après le grand nombre d'initiatives que nous avons prises: sit-in, rassemblements devant les ambassades et les préfectures, lettres aux ministres? Que dire, quand rien ne parvient à briser le silence, les hésitations et le manque de clarté avec lesquels les institutions italiennes et tunisiennes ont décidé de traiter ce problème? D'habitude, on écrit un communiqué pour donner une information, pour dénoncer, pour appeler à une action.

Mais après l'action commune du 30 mars 2012, avec les rassemblements devant l'Ambassade tunisienne à Rome et celui des familles et des mères des migrants disparus devant l'Ambassade italienne à Tunis, nous ne savions plus que faire pour nous faire entendre. A Tunis, les mères avaient su, une fois de plus, manifester toute leur détermination de femmes qui imposent une revendication de vie, en assaillant l'Ambassade italienne et en accusant par ce geste les politiques de pactes, d'accords bilatéraux, et de gestion des migrations qui ont planifié la disparition de leurs enfants et qui continuent à ne rien dire de leur sort.

Le 11 avril, à Rome, une délégation des familles et nous-mêmes avons rencontré le département de l'immigration et de la police des frontières, réunion au cours de laquelle nous avons appris que la première disquette avec les empreintes digitales, 142 empreintes arrivées de la Tunisie, était encore entre les mains de la police scientifique, afin d'effectuer un recoupement avec la base de données italienne. Le recoupement de 112 autres empreintes n'était par contre pas encore commencé. Ensuite, après quelques jours, il y a eu une succession de nouvelles informelles, démenties aussitôt par d'autres nouvelles qui arrivaient de Tunisie. Le recoupement était-il terminé? Pourquoi durait-il si longtemps? Le résultat était-il négatif?

Après plus d'une année, ce manque de communication et de transparence exaspère la douleur et laisse l'espace à toutes sortes d'hypothèses. Une sorte de délire collectif: telle est l'impression que donne toute cette affaire à quiconque s'approcherait sans prendre le temps nécessaire pour comprendre ce qui l'a provoqué.

Recommençons donc depuis le début. Certaines mères et certains membres des familles reconnaissent ou croient reconnaître leurs enfants dans les journaux télévisés italiens. D'autres mères ou d'autres familles reçoivent des coups de téléphone depuis les embarcations par leurs fils pour leur dire qu'ils sont en train d'arriver. Combien de temps aurait été nécessaire à une équipe de deux pays pour faire un recoupement de ces indices ? Pour comprendre avec les capitaineries de ports si ces embarcations étaient arrivées, pour mieux déchiffrer les images des journaux télévisés et pour comprendre depuis quels cellules téléphoniques étaient arrivés les coups de téléphone? C'est pendant ce temps, qui a duré plus d'une année et qui continue de

dur, étant donné qu'aucune équipe n'a été prévenue ni en Italie ni en Tunisie, que toutes les hypothèses sont devenues possibles.

C'est la première fois que cela arrive: les familles demandent des comptes, veulent savoir, demandent leurs enfants, morts ou vifs. Contre les lois de leur pays qui, complices des politiques migratoires des gouvernements de l'Union Européenne, considèrent "l'émigration clandestine" comme un crime; contre les politiques de l'Union Européenne et les accords bilatéraux entre l'Italie et la Tunisie qui décident des « quotas » de visas, d'entrées régulières et des « quotas » de morts dans les voyages de tous les autres.

C'est la première fois que cela arrive et c'est un autre des effets domino de la révolution tunisienne: dans ce cas, vers l'Europe, dans la même direction prise par les jeunes Tunisiens qui ont agi leur liberté de mouvement après la liberté conquise par la révolution. Les mères, en effet, se présentent à chaque visite officielle des représentants européens et italiens, avec leur corps et les photos de leurs enfants; elles prennent d'assaut l'Ambassade d'un pays de destination en hurlant les noms de leurs enfants; elles brandissent une pancarte en italien et en arabe avec les slogans: "D'une rive à l'autre: des vies qui comptent! », « La terre est à tous et toutes".

C'est la première fois qu'il arrive aussi ceci: les représentants des deux pays, habitués à se rencontrer pour élaborer tranquillement leurs accords, sont obligés de se rencontrer pour échanger des empreintes digitales, non pour expulser des migrants, mais pour répondre aux demandes des familles. Ce n'est donc pas un hasard qu'on a laissé passer tout ce temps: alors que le recouplement est bientôt terminé, personne ne sait prendre la responsabilité de parler avec des mots transparents aux familles qui les ont obligés à cette opération. Les accords bilatéraux sont des accords de guerre et de disparition et les empreintes sont un des instruments qu'ils ont à disposition pour ce faire. Ils ne prévoient pas un langage de vie, pour ceux et celles qui veulent retrouver leurs enfants, morts ou vifs.

Pendant toute cette longue attente, c'est le langage de ces politiques qui a continué à parler le délire. C'est ce langage, le vrai délire collectif, puisqu'il a réussi à devenir le sens commun face auquel il n'y a aucune stupeur, aucun étonnement. Quelques exemples:

- une ministre, récemment rentrée de Libye au début avril, fait savoir que l'Italie financera les travaux de restructuration du "Centre de maintien des migrants à Kufra", camp de concentration et de viol des femmes "retenues", bien connu et déjà financé par l'Italie;
- une porte-parole d'Hcr suggère d'impliquer aussi les bateaux commerciaux dans les contrôles d'"intervention rapide", afin d'empêcher que se répètent les tragédies en mer;
- toujours la même ministre demande à la Tunisie de nouveaux accords respectueux des droits humains mais qui renforcent le contrôle des côtes, comme si, parmi les droits humains, il n'y avait pas le droit à la vie, que les contrôles des côtes ne reconnaissent justement pas;
- enfin, la condamnation de l'Italie de la part de la Cour européenne des droits humains. Le fameux "cas Hirsi", qui a été accueilli par tout le monde, inclus les anti-racistes, comme une victoire contre les refoulements en mer effectués par l'Italie en collaboration avec la Libye à partir de 2009. 24 citoyens somaliens et érythréens ont été dédommagés par 15.000 euros pour avoir été repoussés avec violence vers la Libye (avec 200 autres migrants emprisonnés et maltraités là-bas). Donc pour l'Italie un total de dépenses de 360.000 euros pour 2 ans de refoulements, pour sa complicité dans les emprisonnements, les mauvais traitements, les viols et les morts "libyennes".

Un dédommagement total de 360.000 euros: même pas le prix d'un appartement de deux pièces dans une ville italienne.

Pendant tous ces mois, nous aurions voulu, avec les mères et les familles tunisiennes, brûler cette folie, démasquer le délire du langage et vaincre au moins une bataille contre ces politiques. Pouvoir dire non seulement comme une dénonciation, mais comme une réalité, que "d'une rive à l'autre", nous avons réussi, pour une fois, à faire compter les vies. Celles de leurs enfants qui ont brûlé les frontières; les leurs, qui ont continué à chercher leurs fils; les nôtres qui sont de plus en plus capturées dans les enclos de vie qui ne comptent pas. Mais, à la place de cela, c'est le corps d'une mère qui brûle, c'est les mains de son mari qui a cherché à éteindre les flammes, pendant que deux autres femmes tentaient de se suicider.

Ce n'est pas le temps des communiqués. C'est peut-être celui de nous demander toutes ensemble comment continuer, contre ces politiques, à affirmer que les vies comptent.

Les 25-11

<http://leventicinqueundici.noblogs.org/>

venticinquenovembre@gmail.com